



EXPLOR Resources inc.

15, rue Gamble Est, bureau 204 - Rouyn-Noranda (Québec) Canada J9X 3B6
Inscription (TSXV = EXS) (OTCQX= EXSFD) (FSE et BE = E1H1)

RESSOURCES EXPLOR INC. FIXE LES DATES IMPORTANTES RELATIVEMENT AU PLACEMENT DE DROITS

Rouyn-Noranda, Canada, le 20 décembre 2013 - Ressources Explor inc. (Bourse de croissance TSX ; EXS, OTCQX : EXSFD, FSE & BE: E1H1) (« Explor » ou la « Société ») est heureuse de faire une mise à jour relativement au placement de droits (le « placement de droits ») décrit dans le communiqué de presse du 6 décembre 2013. La Société a déposé auprès des autorités de réglementation en matière de valeurs mobilières, un prospectus simplifié définitif relativement au placement de droits. Le prospectus est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR au www.sedar.com.

La Société peut maintenant fixer les dates clés pour le placement de droits.

| | Événement | Date prévue |
|-----|---|--|
| 1) | Dernier jour pendant lequel les actions ordinaires se négocient sur la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») avec des droits | 2 janvier 2014 |
| 2) | Négociation des actions ordinaires sur la TSX-V « ex-droits » | 3 janvier 2014 |
| 3) | Début de la négociation des droits sur la TSX-V sur une « base de vente avant émission » | 3 janvier 2014 |
| 4) | Date de clôture pour l'émission de droits aux actionnaires | 7 janvier 2014 |
| 5) | Mise à la poste du prospectus simplifié définitif aux actionnaires | 10 janvier 2014 |
| 6) | Date d'entrée en vigueur (première date à laquelle les droits peuvent être exercés) | 10 janvier 2014 |
| 7) | Fin de la négociation des droits sur la TSX-V | 7 février 2014; midi (heure de Montréal) |
| 8) | Expiration des droits | 7 février 2014; 17h00 (heure de Montréal) |
| 9) | Émission d'actions ordinaires suite à l'exercice de droits | 14 février 2014 |

Évènement 1 : Le 2 janvier 2014 est le dernier jour pendant lequel les actions d'Explor se négocieront sur la TSX-V avec le droit de recevoir deux droits pour chaque action ordinaire d'Explor détenue. Pour chaque droit, l'actionnaire aura droit d'acheter une action ordinaire.

Évènement 2 : Les actions de la Société qui se négocieront à partir du 3 janvier 2014 seront exclues du placement de droits (« ex-droits »).

Évènement 3 : Les droits commenceront à se négocier sur la TSX-V sous le symbole EXS.RT le 3 janvier 2014.

Évènement 4 : Les actionnaires inscrits aux registres à la date de clôture des registres, le 7 janvier 2014, se verront émettre deux droits pour chaque action ordinaire détenue.

Évènement 5 : Le 10 janvier 2014, le prospectus simplifié définitif sera posté aux actionnaires aux registres et après cette date, un exemplaire sera également disponible pour consultation sur le site web de la Société.

Évènement 6 : Le 10 janvier 2014 est le premier jour auquel les droits pourront être exercés. Les droits seront disponibles pour l'exercice jusqu'au 7 février 2014.

Évènement 7 & 8 : Les droits cesseront de se négocier sur la TSX-V à midi (heure de Montréal) le 7 février 2014 et expireront à 17h00 (heure de Montréal) ce même jour.

Évènement 9 : Le 14 février 2014, les actions ordinaires seront émises pour les droits exercés.

Ressources Explor inc. est une compagnie publique inscrite à la Bourse canadienne de croissance (TSXV-EXS), sur l'OTCQX » (EXSFD) et à la Bourse de Francfort et de Berlin (E1H1).

Ce communiqué de presse a été préparé par Ressources Explor inc. La Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

La Société

Ressources Explor inc. est une société canadienne d'exploration minière qui détient des propriétés en Ontario, au Québec, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. Explor se concentre actuellement sur l'exploration dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Cette ceinture se retrouve dans les provinces du Québec et de l'Ontario avec environ 33 % en Ontario et 67 % au Québec. La ceinture de roches vertes de l'Abitibi a produit plus de 180 000 000 onces d'or et 450 000 000 tonnes de métaux de base au cours du dernier siècle. La Société a été continuée en vertu des lois de l'Alberta en 1986 et a ses bureaux principaux au Québec depuis 2006.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reliés aux activités d'Explor ou à son secteur d'activité. Ces énoncés prospectifs sont basés sur les activités, des estimations, prévisions et projections. Ils ne sont pas une garantie de la performance future et comprennent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à prédire et peuvent être hors du contrôle d'Explor. Un nombre important de facteurs peuvent faire en sorte que les conséquences et résultats peuvent différer considérablement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, y compris ceux présentés dans d'autres documents publics de la Société. De plus, ces énoncés se réfèrent à la date à laquelle ils ont été faits. Par conséquent, il ne faut pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Explor ne s'engage nullement à réviser ces énoncés prospectifs ni à publier une mise à jour pour tenir compte d'événements, de circonstances ou de faits postérieurs à la date du présent communiqué, qu'ils soient prévisibles ou non, à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter : Relations aux investisseurs :

Christian Dupont, président
Tél : 888-997-4630 ou 819-797-4630
Fax : 819-797-6050
site Web : www.explorresources.com

Gary Lindsey, Amérique du Nord : Tél : 1-720-273-6224
Michael Adams, Europe : Courriel : info@star-ir.com